



Vendredi 15 avril 2016

RASSEMBLEMENTS
DE PROTESTATION ET DE SOUTIEN
CONTRE LES CONVOCATIONS POLICIÈRES
SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS
MARDI 19 AVRIL À 9H ET 14H
MERCREDI 20 AVRIL À 14H

Vendredi 8 avril avait lieu la première des auditions de salariés Ford par la police. Nous sommes 4 concernés : Eric, Laurent, Vincent, Philippe. Un 5ième camarade était sur cette liste « noire », notre regretté Carlos, décédé il y a 2 ans.

Pour rappel, Ford a porté plainte lors des deux dernières manifestations au salon de l'auto en 2012 et 2014. Cela commence à dater. La police n'avait pas donné suite à une affaire, considérant qu'elle avait des choses plus importantes à traiter qu'une histoire de règlement de comptes d'une direction envers des salariés en lutte pour leurs emplois.

Le parquet (décisions du gouvernement ?) en a décidé autrement. Cela commence avec des convocations pour audition au commissariat de police. Nous ne savons évidemment pas si cela ira jusqu'à un procès en correctionnelle ou si cela s'arrêtera faute d'éléments sérieux.

C'est Eric qui a subi le premier « interrogatoire », lequel a duré 2h30 : Y a-t-il eu préméditation ? Y avait-il volonté de dégrader ? Pourquoi avoir manifesté ? Pourquoi être monté sur une voiture ? Y avait-il un meneur ? ... La police a aussi précisé les plaintes de Ford, qui concernent les 4 de la même manière. A savoir « dégradation grave en réunion » de véhicules et du stand de Ford le 29 septembre 2012 et le 4 octobre 2014. Petit détail étonnant, Eric (comme Laurent) n'était pas présent à la manifestation de 2014 ! Ça montre tout le sérieux de la plainte de Ford.

Il est donc reproché à la bande des 4 d'avoir collé des autocollants sur les voitures (trop adhésif ?), d'avoir jeté des confetti sur le stand (trop ?), d'avoir abîmé un meuble, d'avoir abîmé des véhicules (sans preuve). Pourquoi ces 4 personnes et pas tous les autres ? Pourquoi les 5 mêmes salariés en 2012 et 2014 ? S'il est question de dégradations graves, comment se fait-il qu'aucun des nombreux média présents (télé, radio, presse, caméras, micro, photos) n'en aient pas parlé ni à l'époque ni après ? Pas une image, pas une info concernant d'éventuelles dégradations à part le constat d'huissiers de la Ford Motor Company. Concernant le véhicule « dégradé » la facture de la réparation date de mars 2013, soit 6 mois après les faits !

Tout cela ne fait pas sérieux. Ces manifestations se sont très bien déroulées, dans un esprit déterminé certes (il s'agissait de la défense de nos emplois) mais aussi dans un ambiance festive.

Nous l'affirmons à nouveau tout c'est passé correctement. Il y a une réelle volonté de nuire de la part des dirigeants de Ford qui n'ont jamais apprécié ces actions qui touchaient à l'image de la multinationale. Il y a bien une volonté de s'en prendre à des salariés qui dénonçaient la politique de casse sociale de Ford. S'ajoute aujourd'hui la volonté de l'Etat de s'en prendre à l'action syndicale, de museler la contestation comme c'est le cas contre les salariés de Goodyear et ceux d'Air France ou contre les militants écologistes de Notre Dame des Landes ou de Sivens.

NOUS APPELONS À DES RASSEMBLEMENTS
DEVANT L'HÔTEL DE POLICE À MÉRIADECK LORS DE CHACUNE DES CONVOCATIONS
MARDI 19 AVRIL À 9 HEURES (LAURENT) ET À 14 HEURES (VINCENT)
MERCREDI 20 AVRIL À 14 HEURES (PHILIPPE)